

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL.

LES

LOGEMENTS OUVRIERS

A VARSOVIE

(De La Réforme Sociale, Paris).

Depuis une vingtaine d'années, la ville de Varsovie a vu presque doubler sa population, qui dépasse maintenant 450,000 âmes. Les chiffres officiels donnent en effet :

1868	254,561 âmes
1882	387,395 "
1887	438,174 "

L'étendue de la ville n'a point changé, elle est pour la superficie habitée de 1,941 hectares, ce qui donne aujourd'hui en moyenne 1 habitant par 63 m. c. On a fait place à l'accroissement de la population en construisant dans les espaces libres, les jardins et les cours, ou en élevant de hautes constructions à la place de maisons basses.

Le nombre des habitations a ainsi augmenté :

	1868	1882	Aug.
Nombre des maisons...	3,260	4,599	41 0.0
Nombre des dépendances...	5,677	7,516	60 0.0

A cet entassement progressif de la population s'ajoutent d'autres conditions défavorables, l'absence de jardins, le manque d'eau, la mauvaise tenue intérieure des maisons, une canalisation insuffisante, une grande négligence dans les services de voirie. Il n'est donc pas étonnant que les logements ouvriers laissent beaucoup à désirer à Varsovie. Nous allons examiner rapidement quelle est à cet égard la situation, et nous chercherons ensuite à préciser les causes du mal pour mieux apprécier les moyens d'y porter remède.

I

dans leurs 18,347 chambres près de 64,000 personnes, soit le 1/6e de la population d'alors, dans le 1/12e du nombre des chambres. On sait combien la lumière et la chaleur sont indispensables à la santé ; or le recensement a constaté dans les sous-sols et les mansardes une proportion moindre et souvent une absence complète de fenêtres et de foyers. Ainsi 1,515 logements d'une chambre, soit 2% du total, n'ont pas de fenêtres ; 2,985, soit près de 4%, n'ont pas de foyer. Au moment du recensement, plus de 200 de ces derniers étaient dans les sous-sols et les mansardes, et bien qu'on fût au milieu d'un hiver rigoureux, 36 seulement étaient inoccupés ! *Quelle existence que celle passée entre quatre murs, là où la lumière du jour ne pénètre pas, où il est impossible de se chauffer, où les pauvres familles s'entassaient cependant plus pressées que dans les locaux salubres !* En rapprochant les diverses données du recensement, on peut évaluer à 16,000 le nombre des gens ainsi relégués dans des locaux privés de jour ou de feu, ou à la fois de jour et de feu, c'est-à-dire plus mal traités que des criminels. Comment s'étonner que parfois un misérable ait commis un crime afin de passer l'hiver en prison ? Même pour ceux qui occupent des logements moins déshérités, le poids des obligations sociales n'est-il pas singulièrement lourd, quand il leur faut dans de telles conditions élever de nombreux enfants, soutenir leurs vieillards, soigner leurs malades, et garder une conduite morale avec un travail régulier !

Peut-être dira-t-on que toutes les capitales offrent le spectacle des mêmes misères ! Il est malheureusement facile de montrer que Varsovie est fort au-dessous des grandes villes de l'étranger, quand on envisage la proportion des pauvres gens et des logements misérables, le prix des locations et les conditions d'existence. Le loyer d'une chambre, par exemple, est extraordinairement élevé. Le cadastre de l'impôt en 1886 relève 4,215 immeubles comprenant chacun 49.59 chambres, ce qui pour le revenu total (probablement un peu dissimulé et inférieur à la vérité) de 17,261,460 roubles, ferait ressortir le prix de chaque chambre en moyenne à 82 roubles.

tous les faits démontrent que la population, bien qu'elle s'accroisse dans notre ville, surtout, il est vrai, par l'afflux des habitants des campagnes, n'est pas dans une situation prospère et subit au contraire depuis vingt ans une aggravation considérable de misères et de souffrances.

Les conséquences d'un pareil état de choses se manifestent à la fois dans l'ordre physique et dans l'ordre moral.

La grande mortalité à Varsovie a été de tous temps constatée. Déjà en 1869 on calculait que la proportion des décès s'élevait à 1 sur 23 habitants ou 43 1/2 pour 1000. Une commission sanitaire, en 1879, est arrivée au chiffre de 4% pour 1000 ou 38 pour 1000, si l'on ne tient pas compte des enfants abandonnés. Si l'on adopte comme normale, ainsi qu'on le fait généralement, la proportion de 24 pour 1000, on voit que même en admettant la dernière évaluation, il meurt encore chez nous, par an, 14 personnes sur 1000 de plus que le chiffre normal des décès. C'est, pour une population de 450,000 âmes, 6300 personnes soit, en retranchant les enfants adolescents, 2,100 adultes dans la force de l'âge, pères et mères indispensables à leurs familles, coopérateurs nécessaires au travail national. Il va de soi que l'état sanitaire, la fréquence des maladies et des épidémies, sont en relation étroite avec la mortalité qui n'est en quelque sorte que la caractéristique extrême. Il suffit à cet égard de citer un fait : en 1887, année normale d'ailleurs, 15.20 o/o des morts ont succombé à des maladies contagieuses, ce qui est une proportion considérable en l'absence de toute épidémie. C'est évidemment surtout sur la population entassée dans les bouges étroits, malsains, sans air que pèsent les maladies et la mort. L'amélioration de ces dures conditions d'existence est donc commandée par l'humanité ; mais elle est, en outre, dans l'intérêt direct des autres classes de la population. Ces mauvaises conditions hygiéniques déterminent en effet de nombreux foyers de contagion : en tout temps, les émanations délétères viennent des quartiers pauvres, montent des sous-sols, descendent des mansardes ;

Les remarques précédentes nous amènent naturellement à envisager les pertes morales qui résultent de la condition déplorable des habitations ouvrières. Comme l'a dit Rocher, *les mauvais logements empoisonnent l'existence des pauvres. C'est de là que sortent ces gens vivant au jour le jour, livrés au hasard d'une existence sans but et sans avenir. Ce qui devrait être le foyer et le lien de la famille devient souvent la cause de son irrémédiable désorganisation. Toute énergie s'y éteint dans le découragement de la misère. Et que dire des jeunes générations qui s'y élèvent. Comment ce qui est pur ne serait-il pas souillé et corrompu ! L'état moral donne peu de prises aux évaluations statistiques ; nous en avons du moins un reflet dans l'état intellectuel. Varsovie renferme un nombre extraordinaire de gens ne sachant ni lire ni écrire : 77,639 hommes, et 111,590 femmes soit 189,229 personnes ou près de la moitié de la population, qui était en 1882 de 387,000. D'ailleurs les chiffres relatifs aux écoles ne permettent pas de supposer qu'une amélioration notable soit prochaine. On ne comptait au recensement que 7,213 garçons et 3,334 filles, soit 10,547 enfants dans toutes les écoles, même les petites écoles juives : c'est à peine 6 1/2 % du total des enfants qui atteignaient alors le chiffre de 163,788. Si l'on défalquait tout ce qui concerne les classes aisées on arriverait à constater que la population des logements pauvres ne donne à peu près aucune instruction aux générations qui s'y forment.*

Nous n'avons pas la prétention d'établir que tous ces maux aient pour unique source la détestable condition des logements ouvriers. Il est clair que beaucoup d'autres causes viennent ici confondre leurs effets. Mais il est indubitable que la misère des taudis provoque ces souffrances, les entretient, les aggrave. Après avoir constaté les faits, le devoir s'impose donc d'en rechercher les origines afin d'en mieux saisir le remède.

(à suivre)

Le nombre des habitations a ainsi augmenté :

	1868	1882	Aug.
Nombre des maisons	3,260	4,599	41 0 0
Nombre des dépendances . . .	5,677	7,516	60 0 0

A cet entassement progressif de la population s'ajoutent d'autres conditions défectueuses, l'absence de jardins, le manque d'eau, la mauvaise tenue intérieure des maisons, une canalisation insuffisante, une grande négligence dans les services de voirie. Il n'est donc pas étonnant que les logements ouvriers laissent beaucoup à désirer à Varsovie. Nous allons examiner rapidement quelle est à cet égard la situation, et nous chercherons ensuite à préciser les causes du mal pour mieux apprécier les moyens d'y porter remède.

I

Le recensement de 1882 a compté à Varsovie 79,258 logements comprenant 207,120 chambres. Près de la moitié (46 %), n'ont qu'une chambre ; le quart environ (23 %) dispose de deux pièces (dont l'une n'est le plus souvent qu'une cuisine). Ces deux catégories réunies, c'est-à-dire les logements de la classe pauvre, forment ainsi 69 % soit à peu près les 7/10es de l'ensemble, et comprennent 73,002 chambres, c'est-à-dire le tiers du nombre total. D'autre part si le nombre moyen des habitants par chambre est en général de 1.88, pour les logements à 1 chambre il double, de sorte qu'on peut dire que les deux tiers au moins de la population s'agglomèrent dans les deux catégories de logements que nous venons de définir. Cette proportion paraîtra même au-dessous de la vérité si l'on songe que parmi les logements à trois pièces beaucoup comprennent un atelier et sont encore pauvrement habités ; beaucoup aussi sont en réalité sous-loués en détail, et le nombre des sous-locataires n'était pas au recensement moindre de 48,845. Enfin les domestiques, que le recensement chiffrait, enfants compris, à 35,429 personnes, sont trop souvent fort mal logés, dans les mansardes ou des soupentes, bien qu'ils soient recensés comme appartenant aux logements spacieux. Bien loin d'être exagérée la proportion que nous avons indiquée est donc plutôt dépassée dans la réalité.

Examinons de plus près les conditions de ces logements pauvres.

D'une manière générale, et bien que la statistique ne soit pas précise sur ce point, on peut dire que plus les logements sont pauvres, plus ils sont mal organisés, plus les chambres sont étroites, basses, mal aérées, humides, etc. Très nombreux sont les sous-sols et les mansardes qui laissent tant à désirer au point de vue de la salubrité ; ils atteignaient au recensement de 1882 jusqu'à 17 % du nombre des locaux, et abritaient

un million afin de passer l'hiver en printemps ? Même pour ceux qui occupent des logements moins déshérités, le poids des obligations sociales n'est-il pas singulièrement lourd, quand il leur faut dans de telles conditions élever de nombreux enfants, soutenir leurs vieillards, soigner leurs malades, et garder une conduite morale avec un travail régulier !

Peut-être dira-t-on que toutes les capitales offrent le spectacle des mêmes misères ? Il est malheureusement facile de montrer que Varsovie est fort au-dessous des grandes villes de l'étranger, quand on envisage la proportion des pauvres gens et des logements misérables, le prix des locations et les conditions d'existence. Le loyer d'une chambre, par exemple, est extraordinairement élevé. Le cadastre de l'impôt en 1886 relève 4,215 immeubles comprenant chacun 49.59 chambres, ce qui pour le revenu total (probablement un peu dissimulé et inférieur à la vérité) de 17,261,460 roubles, ferait ressortir le prix de chaque chambre en moyenne à 82 roubles par an (valeur nominale.) A Londres, le prix moyen d'une chambre est de 3 sh. 10 den. par semaine ou 61 roubles (valeur nominale) par an. A Paris, M. Raffalovich évalue le loyer moyen d'une chambre d'ouvrier à 350 francs par an, soit 87 roubles et demi. A Berlin, le prix moyen ressort à 252 marcs, soit 78 roubles et demi ; il est à peine inférieur à Hambourg, mais il s'abaisse notablement à Leipzig et surtout à Dresde (51 r.). On voit déjà que partout les prix sont plus bas qu'à Varsovie, ce qui permet à la classe laborieuse de ne pas descendre jusqu'aux logements les plus mauvais. La comparaison avec Berlin et Leipzig, d'autant plus instructive que ces villes se sont développées récemment, n'est pas à l'avantage de Varsovie. Voici, par exemple, pour ces trois villes la proportion pour 100 des logements les plus défectueux :

	Varsovie.	Berlin.	Leipzig.
Logements sans foyer	4 %	1.3 %	2 seulement
— sans lumière	2 %	néant	néant.
Mansardes	11.4 %	4 %	

A la vérité, les sous-sols sont plus nombreux à Berlin, mais en revanche ils sont plutôt occupés par l'industrie et par conséquent moins habités.

On voit qu'en résumé nulle part la situation ne semble pire qu'à Varsovie, et malheureusement elle ne paraît pas près de s'améliorer, au contraire. Ainsi, en 1868, les logements à deux chambres formaient 43 % du nombre total ; aujourd'hui ils n'en font plus que 23 %. La population a donc dû se restreindre à occuper des locaux moindres, ce qui a fait monter à 46 % les logements à une seule chambre. Même diminution relative dans les appartements à trois ou quatre chambres, qui sont descendus de 25.13 % à 19.17. En même temps, la population entassée dans les mansardes a passé de 30,600 à 39,918 âmes. Ainsi

dans la force de l'âge, pères et mères indispensables à leurs familles, coopérateurs nécessaires au travail national. Il va de soi que l'état sanitaire, la fréquence des maladies et des épidémies, sont en relation étroite avec la mortalité qui n'est en quelque sorte que la caractéristique extrême. Il suffit à cet égard de citer un fait : en 1887, année normale d'ailleurs, 15.20 % des morts ont succombé à des maladies contagieuses, ce qui est une proportion considérable en l'absence de toute épidémie. C'est évidemment surtout sur la population entassée dans les bouges étroits, malsains, sans air que pèsent les maladies et la mort. L'amélioration de ces dures conditions d'existence est donc commandée par l'humanité ; mais elle est, en outre, dans l'intérêt direct des autres classes de la population. Ces mauvaises conditions hygiéniques déterminent en effet de nombreux foyers de contagion : en tout temps, les émanations délétères viennent des quartiers pauvres, montent des sous-sols, descendent des mansardes ; et s'il survenait quelque terrible épidémie, le fléau sévirait partout, comme pour rappeler aux hommes les liens et les devoirs de solidarité qui les unissent. Si l'on se place au point de vue économique, l'intérêt général n'est pas moins directement en jeu. Nous avons dit qu'il meurt chaque année en plus de la proportion normale 2,100 personnes productives. En évaluant le travail de l'homme à 1 rouble par jour en moyenne, c'est de ce chef une perte annuelle de 766,500 roubles. Il y faudrait ajouter le dommage causé par les maladies. En supposant 10 cas seulement pour 1 décès anormal et une durée moyenne de dix-huit jours, c'est une nouvelle perte de 378,000 roubles, soit au total plus d'un million de roubles. Si nous comparons au travail de l'homme fait l'ensemble des dépenses effectuées pour élever et instruire les jeunes gens qui meurent prématurément, nous ne pourrions évaluer le total de ces pertes à moins de 2 millions et demi de roubles. Ne serait-il pas singulièrement inquiétant de voir de pareilles saignées devenir chroniques et appauvrir continuellement notre société ? Déjà la statistique nous révèle cette perte régulière des éléments productifs, c'est-à-dire la proportion plus faible qu'ailleurs des hommes faits par rapport aux enfants et aux jeunes gens au-dessous de 20 ans. Ainsi, d'après le recensement fait en 1882 à Varsovie, on aurait le tableau suivant :

	Varsovie.	Berlin.	Paris.
Au-dessous de 20 ans	43 %	36 %	28 07
A l'âge productif (de 20 à 60 ans)	52	59	63

Nulle part, on le voit, le rapport n'est aussi défavorable, nulle part par conséquent la population n'est relativement plus faible pour le travail et la production. Pour conclure nous pouvons donc dire que la grande mortalité et la fréquence des maladies entraînent un affaiblissement économique au détriment de la population tout entière.

guyons et 3,334 filles, soit 10,547 enfants dans toutes les écoles, même les petites écoles juives : c'est à peine 6 1/2 % du total des enfants qui atteignaient alors le chiffre de 163,788. Si l'on défalquait tout ce qui concerne les classes aisées on arriverait à constater que la population des logements pauvres ne donne à peu près aucune instruction aux générations qui s'y forment.

Nous n'avons pas la prétention d'établir que tous ces maux aient pour unique source la détestable condition des logements ouvriers. Il est clair que beaucoup d'autres causes viennent ici confondre leurs effets. Mais il est indubitable que la misère des taudis provoque ces souffrances, les entretient, les aggrave. Après avoir constaté les faits, le devoir s'impose donc d'en rechercher les origines afin d'en mieux saisir le remède.

(à suivre)

Revue et Livres

"RECUEIL LITTÉRAIRE."—Nos abonnés ont pu déjà lire dans nos colonnes des appréciations de cette revue qui était sous la direction de M. Victor Grenier. Celui-ci, qui est typographe et imprimeur, s'acquittait bien de sa tâche. Mais les soucis du métier et des affaires laissent peu de temps à consacrer aux délicates attentions qu'exige la direction d'un recueil littéraire : c'est la raison qui a dû faire consentir M. Grenier à céder ses fonctions de directeur à M. Pierre Bédard, un jeune lui aussi, dont le nom déjà fort avantageusement connu dans le monde des lettres canadiennes, est un sûr garant que le *Recueil Littéraire* conservera le prestige acquis et ne manquera pas d'entrer dans la voie du progrès que lui assurait le talent de sa rédaction. Les abonnés du *Recueil Littéraire* reconnaîtront du reste en M. Pierre Bédard un ancien collaborateur qu'ils ont appris depuis longtemps à estimer.

Le *Recueil Littéraire* prend une apparence physique toute nouvelle : la composition et l'impression sont très soigneusement exécutées sur du beau papier fort, la couverture est élégante et jolie, et le format est restreint aux proportions des revues du genre. Il y a donc amélioration notable, l'on pourrait dire *renaissance*, et à ce point de vue, nous ne sommes pas surpris de lire sur le premier numéro paru sous la direction de M. Bédard, l'inscription *Tome I. — Ire Année.*

Nous voyons les noms des anciens colla-

borateurs. L'esprit du programme reste donc le même : il comprend *Religion, Histoire, Economie Sociale, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Bulletin bibliographique*. Néanmoins, position oblige, et cette nouvelle et si soignée toilette d'impression imposera nécessairement aux plumes admises une tenue correcte, des allures de bon ton.

Le premier numéro du *Recueil Littéraire* est orné de deux gravures : la petite mendicante, empruntée au *Monde Illustré*, et le portrait du Révérend Père Didon.

Nous devons mentionner spécialement l'entrée en scène du nouveau directeur à qui nous laissons la parole :

“ Le Canada compte peu de revues littéraires et scientifiques ; le petit nombre de gens qui parmi nous lisent et écrivent ne permet guère l'existence de telles publications.

“ Cependant depuis quelques années un mouvement plein de bon augure pour les lettres et les arts se produit au Canada ; les journaux, les revues et les livres naissent et se répandent, les sociétés littéraires grandissent et les écrivains reçoivent enfin l'encouragement dû à leurs talents et à leur travail.”

[Nous ouvrons ici une parenthèse pour dire au nouveau directeur du *Recueil Littéraire* qu'il se fait illusion, ou bien qu'il veut gracieusement flatter son public. Hélas ! il y a dans notre pays beaucoup trop de gens indifférents aux bonnes productions littéraires.

Actuellement, la vogue est encore pour les romanciers qui savent écrire des sonnettes, et plus spécialement pour ceux qui savent composer des infamies. Henri Conscience et ses suivants n'ont pas de cours ; les Damas et leurs pareils font les délices d'une foule de têtes folles, même au Canada, même dans la province de Québec. On paie libéralement, chaque semaine, CINQ sous, pour lire des feuilletons étrangers, immoraux et sans aucune valeur littéraire ; on laisse mourir d'inanition les bons journaux canadiens, les bonnes revues canadiennes. Témoins : le *Canada Français* et bien d'autres.

Notre jeune confrère sera exceptionnellement heureux s'il obtient tout le succès qu'il mérite. si son travail est apprécié, si ses talents sont encouragés. Mais nous lui laissons encore la parole :

che et nous serviront de critères dans tous nos actes et tous nos écrits.”

Nous vous félicitons, confrère. En vous adressant la bienvenue, nous vous souhaitons patience et courage, car il en faut.

“ L'ECHO, ” organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.—Voilà le titre d'un journal hebdomadaire, de 16 pages petit format par livraison, publié pour être l'organe accrédité de l'Union St-Joseph, de St-Hyacinthe.

Le nouveau confrère, absolument étranger aux disputes des partis politiques, s'applique surtout à rechercher les moyens d'améliorer la condition de l'ouvrier en le rendant meilleur et plus chrétien. Sur ce terrain, il fait donc cause commune avec l'Association qui, depuis bientôt un an, poursuit le même programme qu'elle ne perd jamais de vue, même dans ses FEUILLETONS choisis à dessein parmi les œuvres les plus propres à récréer l'ouvrier en l'instruisant et en le moralisant. *Utile dulci*. L'ECHO devient donc notre confrère à tous les titres, puisqu'il se range à nos côtés, sous les mêmes étendards et pour combattre les mêmes combats. Aussi, lui adressons-nous le plus cordial accueil.

Le prix d'un abonnement est de \$1.00 par an, mais il y a des abonnements de faveur à 75 cents pour les sociétés de secours mutuel qui envoient les noms d'au moins vingt-cinq abonnés. Nos lecteurs voient par là que l'ECHO suit de près nos traces, et que comme l'Association il fait plutôt une œuvre de propagande qu'une entreprise de spéculation.

Sa profession de foi est sans réplique et donne les meilleures garanties :—“ Pour la direction du journal, nous affirmons notre complète soumission aux enseignements de l'Eglise, acceptant par anticipation ses conseils comme ses ordres ; répudiant tout ce que son autorité pourra trouver à reprendre.”

L'ECHO est très intéressant, et promet de le devenir davantage. Il renferme des articles bien faits intitulés : *Institutions économiques corporative, Conseils aux ouvriers, Devoirs de l'ouvrier membre d'une association catholique, Quelle Eglise est l'Eglise de Jésus-Christ*.

“ S'édifier et se soutenir réciproquement, ” voilà la devise vraiment évangélique que l'ECHO a adoptée. Telle doit être la devise de tous les chrétiens, et plus spécialement,

l'abbé Perès, par M. F.-A. Hélie. L'on y trouve aussi la mention des ouvrages nouveaux et périodiques français ; la Chronique de l'Institut, de l'Académie de médecine, de la philosophie et des sciences, puis les dernières nouvelles.

Dans le numéro de mai, paraîtront :— L'homme préhistorique (3e et dernier article), par M. Fliché, avocat à la Cour d'Appel de Paris ; Le Pain, par M. Burger.

Le prix de l'abonnement est de 6 francs par an. Les abonnements partent du 1er janvier. Bureaux : rue Duban, 18, près la place de Passy, PARIS.

“ JÉSUS-CHRIST.—Tel est le titre d'un livre renommé du Révérend Père Didon. M. l'abbé J. Molle, qui fait la critique de cet ouvrage dans la *Revue de la Science Nouvelle*, en dit, entre autres choses, ce qui suit :—“ Ce livre est avant tout une œuvre d'apostolat. La condescendance, cette qualité première de l'apôtre, y est activement pratiquée. L'auteur a sacrifié aux exigences et aux goûts même suspects de notre siècle. Le vent est aujourd'hui à l'étude des religions comparées ; la faveur dont jouit la méthode expérimentale exige des travaux fortement documentés ; notre foi en décadence se repaît de considérations plus esthétiques que dogmatiques, qui flattent en l'alimentant une vague sentimentalité religieuse. On trouve, dans ces pages, de tous ces sentiments, versés, il est vrai, à doses sages et tempérés.

“ Il faut pourtant reconnaître, que les qualités de l'auteur touchent parfois à l'excès ; que l'abondance de son style dégénère en une prolixité qui affaiblit le nerf et l'éclat du commentaire ; que souvent cette prolixité confine presque au verbiage. Les épithètes sont accumulées ; les énumérations et amplifications trop abondantes. On voit passer çà et là des mots vagues qui vont mieux à l'improvisateur de la chaire, qu'à l'écrivain arrêtant ses formules avec une précision sévère dans le silence du cabinet. Certaines digressions philosophiques sont obscures, trahissent les efforts laborieux du talent et s'éloignent de la lucide simplicité du génie. Enfin on remarque beaucoup de redites “ sur la déviation de la conscience nationale, sur les préjugés exclusivistes ou ritualistes des pharisiens.”

“ On a dit que ce livre ne contribuerait point au progrès de l'exégèse. Volontiers nous souscrivons à cette remarque ; et avec

d'une revue officielle et mensuelle de opérations de la société des Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal. L'entreprise est toute neuve, puisque le premier numéro est paru le 10 avril 1891.

Il est d'usage, en fondant un journal, de formuler sa profession de foi, de tracer la ligne de conduite qu'il se propose de tenir : c'est ce que fait brièvement mais clairement M. J.-G.-W. McGown, directeur-gérant du *Bulletin* :

“ Le *Bulletin* ”,—dit-il,—“ est publié dans le but de tenir tous les membres de la Société des Artisans canadiens-français au courant des progrès de notre association. Ils y trouveront donc tous les renseignements et les avis qui les concernent, et n'auront pas besoin de les chercher ailleurs. Nous traiterons les questions économiques et sociales ; mais nous nous abstenons toujours d'y introduire des considérations politiques. Les questions ouvrières ne seront pas débattues dans notre *Bulletin*. Nous nous bornerons à promouvoir les intérêts des sociétés de bienfaisance en général, et surtout ceux de notre belle société des artisans canadiens-français.”

Voilà qui est court, net, et ne laisse place à aucune équivoque. Le style c'est l'homme, et nous reconnaissons bien, dans les quelques lignes que nous venons de reproduire, la franche, honnête, et toute française allure de l'homme qui les a écrites.

Les sociétés de secours mutuel sont à l'ordre du jour, elles se multiplient sous toutes les formes et sous tous les noms. Plus que jamais, il importe de s'appliquer à en connaître le caractère, de savoir à quoi elles sont destinées et qu'est-ce qu'elles produisent. Comment faut-il interpréter l'assistance qu'on y donne ou qu'on y reçoit ? Cette association est-elle l'aumône organisée ? n'est-elle pas plutôt l'encouragement et la récompense des efforts que fait le travailleur pour s'aider lui-même ?

Ce sont là des questions graves, de la plus haute importance mais peu connues comme tant d'autres, que le *Bulletin* est en voie de résoudre par une série d'études dont la première est si bien pensée qu'elle fait vivement désirer la suite.

Le rapport du bureau de direction, le rapport financier et le rapport semestriel des censeurs indiquent, tous trois, que la Société des Artisans Canadiens-Français est dans une situation prospère, plein d'en-

gens inamovibles aux bonnes productions littéraires.

Actuellement, la vogue est encore pour les romanciers qui savent écrire des sonnettes, et plus spécialement pour ceux qui savent composer des infamies. Henri Conscience et ses suivants n'ont pas de cours; les Dumas et leurs pareils font les délices d'une foule de têtes folles, même au Canada, même dans la province de Québec. On paie libéralement, chaque semaine, cinq sous, pour lire des feuilletons étrangers, immoraux et sans aucune valeur littéraire; on laisse mourir d'inanition les bons journaux canadiens, les bonnes revues canadiennes. Témoins: le *Canada Français* et bien d'autres.

Notre jeune confrère sera exceptionnellement heureux s'il obtient tout le succès qu'il mérite, si son travail est apprécié, si ses talents sont encouragés. Mais nous lui laissons encore la parole:]

"Malgré quelques imperfections, entre autres celle de laisser trop dominer par la puissance politique, les journaux canadiens d'aujourd'hui parlent au langage plus correct et se corrigent mutuellement de ces nombreux anglicismes dont ils abondaient; la génération des jeunes écrivains est d'une ardeur et d'un courage qui font présager aux lettres canadiennes un avenir brillant, et comme nous disait l'éminent économiste Claudio Jannet dans une de ses lettres: "Il y a encore de beaux jours pour la littérature française sur les rives du Saint-Laurent."

"Nore revue a un double but, celui d'abord de donner aux lettres canadiennes un caractère national, c'est-à-dire de leur inculquer ce cachet religieux, cette originalité, cette douceur qui sont les traits principaux de nos mœurs.

"Notre second but, c'est l'étude raisonnée de toutes les questions littéraires, historiques, scientifiques et artistiques qui se présenteront parmi nous.

"Pour réussir, notre œuvre a besoin du concours de tous les talents sérieux, et nous espérons que ceux-ci répondront généreusement à notre appel, en apportant une pierre au monument dont nous jetons aujourd'hui les fondations, c'est-à-dire en contribuant à notre entreprise par des articles faits suivant les principes du Vrai, du Beau et du Bon.

"L'Eglise et la Patrie sont les deux grandes lumières qui guideront notre mar-

que comme l'Association il fait plutôt une œuvre de propagande qu'une entreprise de spéculation.

Sa profession de foi est sans réplique et donne les meilleures garanties:—"Pour la direction du journal, nous affirmons notre complète soumission aux enseignements de l'Eglise, acceptant par anticipation ses conseils comme ses ordres; répudiant tout ce que son autorité pourra trouver à reprendre."

L'*Echo* est très intéressant, et promet de le devenir davantage. Il renferme des articles bien faits intitulés: *Institutions économiques corporative, Conseils aux ouvriers, Devoirs de l'ouvrier membre d'une association catholique, Quelle Eglise est l'Eglise de Jésus-Christ.*

"S'édifier et se soutenir réciproquement," voilà la devise vraiment évangélique que l'*Echo* a adoptée. Telle doit être la devise de tous les chrétiens, et plus spécialement, si possible, des associations catholiques.

LA FAMILLE.—Autre revue hebdomadaire, dont nous avons salué la naissance il y a quelques mois. Elle poursuit bravement sa tâche, exécutant un programme de saines lectures pour les familles. Son directeurpropriétaire est M. l'abbé Baillairgé, prêtre, professeur au collège de JOLIETTE, P. Q.

Le nom de son directeur déjà connu comme directeur de l'*Etudiant* et du *Couvent*, la recommande assez.

"REVUE DE LA SCIENCE NOUVELLE."—Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de cette revue publiée, une fois par mois, à Paris, pour la défense du christianisme. Nous recommandons cette revue spécialement aux séminaires, aux collèges, aux membres du clergé, à tous les hommes qui s'intéressent à la fois et aux progrès de la science et à l'intégralité de la doctrine chrétienne et catholique.

Voici le sommaire des matières contenues dans le numéro d'avril:—La science et les questions sociales, par M. F.-A. Hélie; Les altérations de la personnalité, par le même; L'anthropologie criminelle, par M. Ch. Legay; La rotation de Mercure et de Vénus, par M. Tournier; La métaphysique de M. Wundt, par M. Gas. Desfossés; Le traitement de la tuberculose. Il y a aussi le bulletin bibliographique qui renferme:—l'Evolutionnisme des idées-forces de M. Fouillée, par M. Domet de Vorges; Jésus-Christ, du Père Didon, par M. l'abbé Molle; L'ancienne Faculté de droit de Paris de M.

"Il faut pourtant reconnaître, que les qualités de l'auteur touchent parfois à l'excès; que l'abondance de son style dégénère en une prolixité qui affaiblit le nerf et l'éclat du cométaire: que souvent cette prolixité confine presque au verbiage. Les épithètes sont accumulées; les énumérations et amplifications trop abondantes. On voit passer çà et là des mots vagues qui vont mieux à l'improvisateur de la chaire, qu'à l'écrivain arrêtant ses formules avec une précision sévère dans le silence du cabinet. Certaines digressions philosophiques sont obscures, trahissent les efforts laborieux du talent et s'éloignent de la lucide simplicité du génie. Enfin on remarque beaucoup de redites "sur la déviation de la conscience nationale, sur les préjugés exclusivistes ou ritualistes des pharisiens."

"On a dit que ce livre ne contribuerait point au progrès de l'exégèse. Volontiers nous souscrivons à cette remarque; et avec nous, l'auteur; car tel n'a pas été son but. Son but a été plutôt de la divulguer et de l'étendre; de l'arracher à ce sanctuaire fermé où elle était le patrimoine presque exclusif du sacerdoce, pour la produire dans les milieux profanes et mondains qui se déroberent à l'influence religieuse.

"Enfin, certains ont paru scandalisés; on a presque crié à la profanation à propos du luxe littéraire étalé par l'auteur. Encore ici nous nous refuserons à lui jeter la pierre. Son "Jésus-Christ" est constellé de perles: nous en prenons notre parti. Nous adorons la croix de bois qui, selon un mot aussi simple que célèbre "a sauvé le monde"; mais il ne nous déplaît point de contempler l'auguste image du Sauveur sculptée dans la nacre, l'ivoire et les métaux précieux. Nous nous inclinons avec amour devant le pauvre ostensor des chapelles rustiques; mais nous applaudissons à la piété catholique, quand elle pose le Dieu incarné sur de splendides thabors, au centre d'éblouissants rayons. Le P. Didon a posé son "Jésus Christ" dans les splendeurs littéraires; il l'a constellé de bijoux; sur ce manteau historique, que sa foi lui a taillé, les perles sont répandues à profusion; nous ne l'en blâmons pas. Nous redirons volontiers le mot si fin, si gracieux de Saint-François de Sales, "ce sont des DIAMANTS CRUCIFIÉS."

Abbé J. MOLLE.

BULLETIN de la Société des Artisans Canadiens - Français. — Voilà le titre

forme du jour, elles se multiplient sous toutes les formes et sous tous les noms. Plus que jamais, il importe de s'appliquer à en connaître le caractère, de savoir à quoi elles sont destinées et qu'est-ce qu'elles produisent. Comment faut-il interpréter l'assistance qu'on y donne ou qu'on y reçoit? Cette association est-elle l'aumône organisée? n'est-elle pas plutôt l'encouragement et la récompense des efforts que fait le travailleur pour s'aider lui-même?

Ce sont là des questions graves, de la plus haute importance mais peu connues comme tant d'autres, que le *Bulletin* est en voie de résoudre par une série d'études dont la première est si bien pensée qu'elle fait vivement désirer la suite.

Le rapport du bureau de direction, le rapport financier et le rapport semestriel des censeurs indiquent, tous trois, que la Société des Artisans Canadiens-Français est dans une situation prospère, plein d'encouragements pour l'avenir. Le tableau *In memoriam* est moins, beaucoup moins satisfaisant. Il est vrai que ce tableau témoigne qu'il n'y a eu que 51 décès depuis la fondation de la Société en 1875 jusqu'au 11 mars 1891, c'est-à-dire durant une période de 16 ans. Il est vrai encore qu'il appert, d'après ce tableau, que les bénéfices payés aux ayant droit ne se chiffraient, après les premiers décès survenus en 1880, que par des sommes très minimes, et, que ce n'est qu'à dater du 9 décembre 1888 que les héritiers des membres décédés ont reçu mille dollars. Mais il appert aussi que, le plus souvent, la date des décès est extrêmement rapprochée de la date des admissions. Ainsi, voyons:

Date d'entrée	Date du décès
20 Nov. 1888	21 Mai 1889
1 Août 1888	7 Juin 1889
4 Juin 1889	29 Juillet 1889
16 Juillet 1889	28 Nov. 1889
3 Oct. 1889	15 Janv. 1890
9 Avril 1889	19 Janv. 1890
2 Juillet 1889	25 Janv. 1890
20 Août 1889	31 Janvier 1890
11 Juin 1889	13 Mai 1890
13 Août 1889	26 Mai 1890
8 Oct. 1889	23 Août 1890
26 Nov. 1889	19 Sept. 1890
14 Mai 1889	14 Oct. 1890
26 Nov. 1889	20 Oct. 1890
13 Mai 1890	11 Déc. 1890
24 Déc. 1889	22 Janv. 1891
9 Avril 1889	27 Janv. 1891
21 Mai 1889	11 Mars 1891

Nous ne publions pas tout le tableau, faute d'espace; il montre que la généralité des décès sont survenus en moins de deux ans après la date des admissions. C'est un point sur lequel nous appelons respectueu-

sement l'attention de qui de droit

Bref, pour en revenir au *Bulletin* qu'il s'agit de saluer, c'est de grand cœur que nous le saluons. Les *Artisans* sont mieux que nos amis, ils sont nos frères, puisque nous sommes membre de leur belle et florissante société. C'est donc bien sincèrement que nous leur portons un intérêt tout à fait fraternel. Nous le leur avons témoigné, du reste, en plus d'une circonstance dans les colonnes de ce journal, et même bien auparavant, dans les pages de la *Revue de Québec*. Nous sommes heureux de voir qu'ils recevront le *Bulletin* gratuitement, pourvu qu'ils soient en règle avec la Société c'est-à-dire pourvu qu'ils aient payé leurs contributions mensuelles et leurs contributions mortuaires. Ce service tout gratuit, s'il était possible de l'étendre davantage, finirait par ôter le principal, et peut-être le seul prétexte à l'indifférence d'un grand nombre de gens pour l'étude de questions extrêmement importantes. Le journal *l'Association*, a déjà fait trop de sacrifices absolument ruineux, et même le plus souvent inutiles hélas ! dans l'intérêt de l'instruction populaire, pour ne pas accueillir avec une joie enthousiaste le nouveau confrère qui, ne demandant pas même un tout petit écu annuel, trouvera peut-être ainsi le moyen sûr de se faire entendre et écouter, de faire entendre et pratiquer les véritables doctrines économiques et sociales même dans certains milieux où un prix d'abonnement, quelque minime qu'il soit, rend les oreilles désespérément sourdes. On paie sans sourciller 6 cts par semaine, soit plus \$3.00 par année, pour lire un journal quotidien qui, par ses feuilletons et ses malhonnêtes cancons, se rend indigne d'être admis dans les foyers respectables, mais payer \$1.00 ou \$0.75 par an pour une franche et honnête revue mensuelle, ou pour un franc et honnête journal hebdomadaire qui fait œuvre d'apostolat, cela ne se peut pas, car, voyez-vous, quand on a vidé sa bourse pour des dépenses inavouables, il n'y reste plus rien pour encourager ce qui a droit à l'encouragement.

LES ARTISANS

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PATRONALE DE LA SOCIÉTÉ

Sauveur ; L. Laliberté et Geo Létourneau, de la Société Bienveillante de Saint-Roch ; Alcide Montreuil et M. Delisle, de l'Union des tailleurs de cuir ; P. Cousin et les Guillaumes, de la Société française de bienfaisance ; M. Boucher, préfet de la congrégation et Mme Boucher ; M. et Mme P. Brunelle ; M. et Mme William Carrier ; M. et Mme H. J. B. Chouinard ; M. P. B. Dumoulin ; M. le recorder et Mme Déry ; M. et Mme Théo. Ledroit ; M. et Mme Sim. Marcotte ; M. et Mme J. B. Letellier ; M. et Mme Cyr Tessier ; M. le conseiller et Mme Vincent ; M. Albert Thibaudeau, les représentants de la presse et une foule d'autres.

En dépit de la température peu favorable, les membres de la société, se sont formés en procession à leur salle à St. Roch et se sont rendus à l'église précédés de la fanfare des Hussards Canadiens.

La messe a été des plus solennelle.

Le révérend M. Feuiltault, chapelain de la société, officiait.

Ce sermon a été donné par le R. P. Turgeon, qui prit pour sujet la devise de la société : *Justice, économie, bien-être*.

La société des Artisans, succursale de Québec, existe depuis deux ans et grâce au noble but qu'elle poursuit, le nombre de ses membres grossit sans cesse. Souhaitons lui de marcher de succès en succès, car on ne saurait jamais trop encourager nos sociétés de bienfaisance.

Si le temps l'eût permis, les Artisans seraient d nouveau formés en procession après la messe. La pluie battante qu'il faisait a empêché la fête d'être plus complète. Les Artisans ont néanmoins droit d'être contents de leur succès.

A LÉVIS

La société des Artisans Canadiens-Français de Lévis, a célébré sa fête patronale par une magnifique démonstration civile et religieuse.

Malgré la température défavorable tous les membres de cette société se sont fait un devoir de répondre à l'appel de M. le secrétaire et de figurer dans la procession qui eut lieu avant la messe. Avant de se rendre à l'église, les sociétaires, précédés de leur drapeau et de la fanfare, défilèrent par les rues Eden, Côte du Passage, St. George et Genest.

A l'église tous prirent place sur les sièges

A MONTRÉAL

Moins heureuse que sa société-mère, l'Union Saint Joseph, la Société des Artisans Canadiens-Français n'a pu, à cause de l'inclémence de la température, donner à la célébration de la fête patronale tout l'éclat et toute la magnificence qu'elle aurait désirés.

Cependant à part de la procession qui n'a pu avoir lieu, toutes les autres parties du programme ont été remplies à la lettre et exécutées de telle sorte que le succès, sous tous rapports, a été complet.

Sans doute, c'eût été un magnifique spectacle de voir la plus nombreuse de nos institutions canadiennes-françaises de bienfaisance, composée de ses cinq mille membres, défilant en procession par les rues de la ville ; mais pour quiconque ne s'arrête pas seulement à la contemplation de tout ce qui brille ou qui a de l'éclat, il était encore plus magnifique et plus beau le spectacle de ces hommes qui, bravant la pluie et le mauvais temps, se rendirent à pieds, pour la plupart, jusqu'à l'église St-Joseph, rue Richmond, lieu de la célébration de la fête.

Honneur à eux ! ils ont montré par là qu'ils comprenaient que la fête patronale était une démonstration nationale à laquelle tout canadien français devait s'estimer heureux de prendre part.

Aussi en dépit de la pluie et du mauvais état des rues, à l'heure fixée pour la célébration du St-Sacrifice de la messe, l'église Saint-Joseph était remplie d'hommes, tous membres de la société des Artisans.

La messe a été célébrée par M. l'abbé F. Rabreau, vicaire à St-Joseph, assisté de MM. les abbés N. Gauthier et G. Bourassa, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Bruchési, chapelain de la Société, avait été invité à donner le sermon et il s'est acquitté de cette tâche avec l'éloquence qu'on lui connaît. Le prédicateur a fait ressortir l'utilité des associations de bienfaisance et le grand bien qu'elles avaient opéré chez les individus, dans la famille et au point de vue religieux.

L'église était ornée avec beaucoup de goût et de délicatesse, par une profusion de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs variées.

Un pain bénit à treize étages orné de nombreux petits drapeaux, avait été placé dans le bas chœur. C'est l'abbé Leclerc,

d'en faire partie, et les bienfaits inappréciables rendus à la classe ouvrière par cette florissante société. Depuis sa fondation en 1875, la société a payé \$50,000 aux orphelins et aux veuves de ses membres défunts. Les autres orateurs qui adressèrent la parole furent M. Péchevin Martineau, représentant M. le maire McShane, M. L. Archambault, fondateur de la Société ; N. Lachance, président de l'Union St-Joseph de Montréal ; Chs Lavigne, président de l'Union St-Pierre ; S. Gendron, président de l'Union des Commis-marchands ; M. J. Béland, M. P. P., pour Montréal (division Ste-Marie) ; M. L. Cousineau, représentant de l'Union St-Vincent. M. Cousineau a prononcé un discours chaleureux qui a été salué par des salves d'applaudissements, ainsi que celui de M. J. Lamarche, ex-président de la Société.

Au cours de ses remarques M. Gendron, de l'Union des commis marchands, a suggéré à ses auditeurs d'engager leurs parents, amis et connaissances à faire leurs achats pendant la journée, autant que possible, afin que les commis, principalement ceux employés dans les magasins de marchandises sèches, puissent avoir un peu plus de repos et de liberté et ne passent pas les trois quarts et demi de leur existence derrière un comptoir.

Ces remarques sont très justes assurément et méritent considération.

Après les discours, l'assemblée se dispersa et les invités se rendirent à l'hôtel Jacques-Cartier, où un superbe banquet les attendait.

Les mets de l'hôtel Jacques-Cartier sont trop connus, pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge, aussi les convives y firent-ils le plus grand honneur. Plusieurs santés furent proposées et bues avec le plus grand enthousiasme.

Les discours recommencèrent accompagnés de quelques couplets de nos vieilles chansons canadiennes, entre chaque santé, et les convives se retirèrent à la fois reconfortés et enchantés de la manière dont les choses avaient été faites. Si la température n'a pas été belle, le succès a été beau.

La société des Artisans Canadiens-Français doit être fière de la journée de dimanche et nous la félicitons cordialement pour le succès qui a couronné ses efforts.

En terminant, nous devons des remercie-

On paie sans sourcil 6 cts par semaine, soit plus \$3.00 par année, pour lire un journal quotidien qui, par ses feuilletons et ses malhonnêtes cancons, se rend indigne d'être admis dans les foyers respectables, mais payer \$1.00 ou \$0.75 par an pour une franche et honnête revue mensuelle, ou pour un franc et honnête journal hebdomadaire qui fait œuvre d'apostolat, cela ne se peut pas, car, voyez-vous, quand on a vidé sa bourse pour des dépenses inavouables, il n'y reste plus rien pour encourager ce qui a droit à l'encouragement.

LES ARTISANS

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PATRONALE DE LA SOCIÉTÉ

Les grands préparatifs faits par la succursale de Québec des Artisans Canadiens-français de la cité de Montréal, pour célébrer sa fête patronale ont été couronnés d'un immense succès dimanche dernier. La jolie église des Jésuites où a eu lieu la démonstration était remplie de monde. Outre les membres de la société, nous avons noté les noms des invités suivants :

Son Honneur le maire Frémont et Mme Frémont ; l'hon. sénateur C A P Pelletier et Mme Pelletier ; l'hon. sénateur Baillargeon ; l'hon. juge Casault ; l'hon. François Langelier et Madame Shehyn ; l'honorable M. Rémillard et Madame Rémillard, M. le comte de Turenne, consul général de France au Canada, et Madame la comtesse de Turenne ; M. S N Parent, M. P P, et Mme Parent ; M. P N Valin et Mme Valin ; M. l'échevin R J P Béland et Mme Béland ; M. L Drolet, conseiller, et Mme Drolet ; M. B Gignac, conseiller, et Mme Gignac ; M. S Bussière, conseiller, et Mme Bussière ; M. P Gagnon, conseiller ; M. J Tessier, M. P P, président de la société St-Jean-Baptiste de Québec ; M. O Cyr, président de l'Union Commerciale ; M. J E Martineau, président de l'Union St-Joseph, St-Roch ; MM. A. Gaumont et Jos Lachance, représentant l'Union St-Joseph de St-Sauveur, Ephrem Dugal, président de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec ; F. Blouin, chef ranger de la cour Saint-Roch de l'association des Forestiers catholiques ; Charles Vézina, de la Cour Laval ; Dr Ed Morin, de la C M B A St-Jean-Baptiste ; Arthur Drolet, Thomas Gagnon et Eug Blais, représentant la C M B A de St-

après la messe. La pluie battante qu'il faisait a empêché la fête d'être plus complète. Les Artisans ont néanmoins droit d'être contents de leur succès.

A LÉVIS

La société des Artisans Canadiens-Français de Lévis, a célébré sa fête patronale par une magnifique démonstration civile et religieuse.

Malgré la température défavorable tous les membres de cette société se sont fait un devoir de répondre à l'appel de M. le secrétaire et de figurer dans la procession qui eut lieu avant la messe. Avant de se rendre à l'église, les sociétaires, précédés de leur drapeau et de la fanfare, défilèrent par les rues Eden, Côte du Passage, St. George et Genest.

A l'église tous prirent place sur des sièges qui leur avaient été réservés dans les grandes allées.

La messe fut chantée par un membre de la société, le Révd M. Scott, assisté de deux autres sociétaires, les Révds. MM. L. Gauvreau et A. Bégin, comme diacre et sous-diacre.

Le chœur de l'orgue sous la direction de M. Ferland et M. Alp. Bernier, organiste, a donné une messe en musique, dont les principaux solis ont été fort bien rendus par Mesdames Auger et Larue et M. Ferland.

A l'offertoire M. N. Hamel, le distingué violoniste de Lévis, nous a fait entendre un magnifique morceau de violon.

C'est M. le curé Ant. Gauvreau, le chapelain de la société des Artisans, qui a donné le sermon. Le savant prédicateur, après avoir démontré ce qu'était la Sainte Famille, a esquissé à grands traits les devoirs qui incombent à la famille chrétienne. Il a ensuite dit un mot d'éloge à l'adresse des sociétaires, qui, comme celle des Artisans, ont pour but le secours mutuel et la charité, et a terminé par une explication détaillée de la devise des Artisans Canadiens-Français : "Justice, Economie, Bien-être."

Après le sermon, M. le curé a béni le drapeau et les nouveaux insignes de la société, et a ensuite lu du haut de la chaire l'acte de consécration à la Sainte-Famille.

La Société des Artisans a droit d'être satisfaite de la célébration de la fête patronale. Les choses ont été faites dignement. Cet événement qui fera époque dans les annales de son histoire, ne contribuera pas peu à augmenter le nombre de ses membres.

membres de la société des Artisans.

La messe a été célébrée par M. l'abbé F. Rabeau, vicaire à St-Joseph, assisté de MM. les abbés N. Gauthier et G. Bourassa, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Bruchési, chapelain de la Société, avait été invité à donner le sermon et il s'est acquitté de cette tâche avec l'éloquence qu'on lui connaît. Le prédicateur a fait ressortir l'utilité des associations de bienfaisance et le grand bien qu'elles avaient opéré chez les individus, dans la famille et au point de vue religieux.

L'église était ornée avec beaucoup de goût et de délicatesse, par une profusion de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs variées.

Un pain bénit à treize étages orné de nombreux petits drapeaux, avait été placé dans le bas chœur. C'est l'abbé Leclerc, curé de St-Joseph, qui en a fait la bénédiction.

Ce magnifique spécimen de l'habileté de nos confiseurs canadiens-français, est sorti des fourneaux de M. H. Loïselle, de la rue Montcalm.

La quête a été faite par MM. L. Archambault, Vital Grenier, Frs. Hurtubise et A. Fleury.

Le chœur de Saint-Joseph, sous la direction de M. l'abbé Borduas, a rendu avec beaucoup de précision la belle messe dite "du couvent" à quatre voix d'hommes, de Gounod. Un orchestre choisi accompagnait le chant. A l'offertoire, les instruments à cordes ont exécuté un "quatuor" de Mozart qui a été fort goûté.

Tous les dignitaires de la société, ainsi que les invités étaient placés près de la balustrade, où des sièges leur avaient été réservés.

Après la messe, tous les membres se sont rendus au Cabinet de lecture, où des discours furent prononcés.

Le secrétaire donna lecture de lettres d'excuses reçues de personnages marquants qui exprimaient leurs regrets de n'avoir pu assister à la démonstration, et faisaient des vœux pour la prospérité de la belle société des Artisans.

Après la lecture de ces lettres M. J A Brault, le nouveau président de la société, adressa la parole à l'auditoire nombreux qui se pressait dans la salle.

L'orateur s'attache à faire ressortir les avantages sans nombre que la Société des Artisans offre à ceux qui ont le bonheur

et les invités se rendirent à l'hôtel Jacques-Cartier, où un superbe banquet les attendait.

Les mets de l'hôtel Jacques-Cartier sont trop connus, pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge, aussi les convives y firent-ils le plus grand honneur. Plusieurs santés furent proposées et bues avec le plus grand enthousiasme.

Les discours recommandèrent accompagnés de quelques couplets de nos vieilles chansons canadiennes, entre chaque santé, et les convives se retirèrent à la fois reconfortés et enchantés de la manière dont les choses avaient été faites. Si la température n'a pas été belle, le succès a été beau.

La société des Artisans Canadiens-Français doit être fière de la journée de dimanche et nous la félicitons cordialement pour le succès qui a couronné ses efforts.

En terminant, nous devons des remerciements à M. Patenaude et E. Prévost, commissaires-ordonnateurs, pour l'affabilité avec laquelle ils se sont acquittés de leurs fonctions.

Voici la liste des invités : MM. Alphonse Desjardins, M P pour Hocheaga ; J O Villeneuve, M P P pour le même comté ; A T Lépine, M P pour Montréal-Est ; J Brunet, M P P pour Montréal, division St Jacques ; J Béland, M P P pour Montréal (division Ste Marie) ; l'échevin Martineau, représentant du maire de Montréal ; l'échevin V Grenier, MM. Archambault et Léandre Lamontagne, fondateurs de la société ; Jos Lamarche, ex-président de la société des Artisans ; N Lachance, président de l'Union St-Joseph ; Chs Lavigne, président de l'Union St-Pierre ; L Z Mathieu, président de l'Union Saint Joseph de St-Henri ; L Cousineau, représentant de l'Union St-Vincent ; S Gendron, président de l'Union des Commis-Marchands ; M Laurendeau, président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Joseph ; U E Archambault, principal de l'Ecole du Plateau ; T A Grothé, président de la société St-Jean-Baptiste ; P Bédard, commissaire-ordonnateur de l'Union St-Joseph ; S Surprenant, commissaire-ordonnateur de l'Union St Vincent ; J B Brault, commissaire-ordonnateur de l'Union Saint-Joseph de St-Henri ; A Hoolfstetter et Ph Wilhelmy, commissaires-ordonnateurs de l'Union St-Pierre ; P Mandeville, notaire ; O Dufresne, censeur des Artisans ; A Gosselin, trésorier de l'Union St-Joseph, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

COMMUNIQUE

Une très belle et très imposante cérémonie avait lieu dimanche, le 8 mars dernier, en l'église St-Jean-Baptiste de Québec. Les Forestiers de la Cour Laval No. 116, au nombre de 230, assistaient à la messe et s'approchaient de la Sainte-Table. L'église était remplie de fidèles, édifiés à la vue de ces hommes de toutes les classes réunis en la même demeure et recevant le même Dieu, se soumettant ainsi à la loi du Grand Maître et à la loi des hommes. Cette cérémonie religieuse, accomplie par des hommes du monde formant partie d'une société d'intérêts privés, a eu un excellent effet sur le public. En effet, pouvait-il en être autrement ? Comment l'entente parfaite, l'harmonie, le bien être, n'existeraient-ils pas chez des hommes qui, d'un commun accord, avec sincérité et avec foi placent ainsi sous le patronage de Dieu leur vie de société, leur vie commune et leurs intérêts particuliers. Cette grande action de la part d'une grande société, paraîtra humble à bien des gens, mais en revanche combien de sympathies ne gagnera-t-elle pas à notre cause, et que d'éclatants succès ne nous méritera-t-elle pas ? Dieu bénit toujours ceux qui ne rougissent pas de sa loi.

UN FORESTIER.

C. M. B. A.

SUCCURSALE No. 29



Extrait du procès verbal de la séance du 3 avril courant :

Les membres de la Succursale No. 29 de la C. M. B. A., ont appris avec douleur la mort de leur frère, M. L. S. J. Béland, l'un des fondateurs et des anciens chanceliers de la succursale, et ils désirent offrir à la famille du regretté défunt leurs vives condoléances et l'expression de leurs fraternelles sympa-

40 Quelle ligne de conduite donnent-ils à suivre à l'égard de ceux qui lisent ou retiennent ces romans impies et obscènes ?

Ils avertissent qu'ils faut suivre à l'égard de ceux qui lisent et retiennent ces romans la même ligne de conduite qu'à l'égard de ceux qui, sciemment et obstinément, lisent et retiennent les livres à l'index. (Page 200).

50 Permettent-ils la lecture des romans d'amour ?

Non seulement ils ne la permettent pas, mais ils engagent tous ceux qui ont charge d'âmes à faire tout en leur pouvoir pour détourner leurs ouailles de ces livres véritablement empoisonnés. (Page 200).

60. Cette qualification, véritablement empoisonnés, se trouve-t-elle dans le texte ?

Certainement.

70. D'après eux les romans d'amour ne valent donc guère mieux que les premiers ?

Les romans d'amour, disent-ils, offrent quelquefois un grave danger à ceux qui les lisent, et surtout aux jeunes gens. Ils renferment le plus souvent un poison caché qui est d'autant plus préjudiciable qu'il est plus déguisé. (Page 201).

8. En mettant ses lecteurs en garde contre certaines productions romantiques mises à la disposition des abonnés du *Canada Revue*, le directeur de la *Semaine Religieuse* de Québec n'a donc fait que se conformer à l'enseignement des Pères du quatrième concile de Québec, et n'a rien exagéré ?

Il n'a fait que se conformer à cet enseignement, et n'a rien exagéré. Ce que nous venons de dire le démontre jusqu'à l'évidence.

FUMEZ LE CIGARE

C. M. B. A.

AVIS

Afin d'assurer un service plus régulier de notre journal aux abonnés de Québec, nous avons décidé d'en confier la distribution aux autorités postales. Nous avons à payer en conséquence $\frac{1}{2}$ cent par chaque copie délivrée en cette ville, soit annuellement 25 cts par chaque abonné. Pour cette raison, nous sommes forcés de demander aux membres des sociétés de bienfaisance de Québec \$0.75 par an au lieu de 50 cts.

C. M. B. A.



CATHOLIQUES, RALIEZ-VOUS!

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, comme sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

† E. A. CARD, TASCHEREAU, Archev. de Québec ;
† C. E. FARRE, Archevêque de Montréal ;
† J. T. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa ;
† L. F. LAPLÉCHE, Evêque des Trois-Rivières ;
† L. Z. MORÉAU, Evêque de Saint-Hyacinthe ;
† ANTOINE RAGINE, Evêque de Sherbrooke ;
† N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke ;
† L. N. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi ;
† EMMÈNE GRAVEL, Evêque de Nicolet ;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALIEZ-VOUS

Ralliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :
Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$4 50
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25
Contributions morales varient suivant l'âge et sont réparties aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assurance.	
De 18 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 50	
De 30 à 35 ans,	" 19 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 60	
De 40 à 45 ans,	" 23 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans,	" 26 00	" 13 00	

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré ; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime ? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société ? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette asso-

NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHEQUES,
BLANCS DE BILLET,
LITRES FUNÉRAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se

C. M. B. A.

SUCCURSALE No. 29



Extrait du procès verbal de la séance du 3 avril courant :

Les membres de la Succursale No. 29 de la C. M. B. A., ont appris avec douleur la mort de leur frère, M. L. S. J. Béland, l'un des fondateurs et des anciens chanceliers de la succursale, et ils désirent offrir à la famille du regretté défunt leurs vives condoléances et l'expression de leurs fraternelles sympathies dans la perte cruelle qu'elle vient de faire.

Par ordre,

LE SECRÉTAIRE.

A PROPOS DE ROMANS

Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Québec :

Les conciles de Québec se prononcent-ils quelque part sur les productions romantiques et donnent-ils une direction sur cette question ?

Certainement. Nous n'avons qu'à ouvrir le quatrième concile de Québec, à la page 200, pour voir ce que les Pères de ce concile pensent de ces sortes de productions, et pour connaître la direction qu'ils donnent sur cette importante question.

1o Que pensent-ils des romans en général ? Ils déclarent que les romans doivent, sans aucun doute, être rangés le plus souvent au nombre des livres mauvais et condamnables. (Page 200).

2o Ne font-ils pas une distinction entre romans et romans ?

Oui, ils distinguent les romans impies, obscènes, et les romans d'amour. (Page 200).

3o. Que disent-ils des romans impies et obscènes ?

Ils déclarent que ces romans sont défendus et par le droit naturel et par le droit ecclésiastique. (Page 200).

FUMEZ LE CIGARE

C. M. B. A.

AVIS

Afin d'assurer un service plus régulier de notre journal aux abonnés de Québec, nous avons décidé d'en confier la distribution aux autorités postales. Nous avons à payer en conséquence $\frac{1}{2}$ cent par chaque copie délivrée en cette ville, soit annuellement 25 cts par chaque abonné. Pour cette raison, nous sommes forcés de demander aux membres des sociétés de bienfaisance de Québec \$0.75 par an, au lieu de 50 cts.

ESSAYEZ le CIGARE

C. M. B. A.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré ; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime ? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société ? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence : tandis que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre mort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous aviez promis à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles : hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en pleine jouissance de la vie, et y être ramenés morts avant la fin de la journée ? Lisez les journaux et réfléchissez sérieusement au grand nombre de morts subites qui arrivent tous les jours, presque toutes les heures, même parmi vos parents et amis. Vous assurez votre maison, votre ménage, etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la proie de l'incendie. Ne devez-vous pas encore plus assurer votre vie afin de pouvoir au moins laisser à votre famille les moyens de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lecteurs. Travaillez avec vos amis et vos voisins à de nouvelles succursales, ou bien ne tardez pas à vous faire admettre dans celles qui sont à votre portée. Vous, épouses et mères de famille qui êtes les plus intéressées, induisez vos époux et vos enfants à faire partie de cette association qui est strictement catholique et dans laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour entrer comme dans toutes les sociétés secrètes dont elle a pour mission de combattre les effets pernicieux.

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCUPER le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser gratuitement, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astrologie élémentaire.

LE "SUN"Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

) GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant

12 juillet 1890.

C. M. B. A.

Succursale 101, C. M. B. A.
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les assemblées ont lieu, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, dans la salle St-Jacques à Montréal.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

Cadeaux ! Cadeaux !**NOEL ET JOUR DE L'AN**

Voulez-vous faire de gentilles et dures étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINE, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au

1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU

95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUÉBEC.

[Téléphone 390]

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

NEW - YORK LIFE**Cie. d'Assurance sur la Vie**

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et a leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances

souscrites \$1,119,088.00

Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtitse "NEW YORK LIFE,"

MONTREAL

DAVID BURKE,

FUMEZ LE CIGARE**C. M. B. A.****NOTES DIVERSES**

MGR BÉGIN ET M. L'ABBÉ ROULEAU A ROME.—Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chicoutimi a été admis en audience privée, auprès de Sa Sainteté le 23 mars dernier.

Le Saint Père s'est informé jusque dans les plus petits détails du diocèse de Chicoutimi. Il a exprimé la plus vive satisfaction en apprenant les progrès de la religion dans ce nouveau diocèse, qui vient à peine de voir le jour ; Il a formulé des vœux ardents pour que l'Italie et l'Europe entière rentrent dans ces sentiers chrétiens où le peuple du Canada marche si allègrement.

Sa Sainteté a exprimé particulièrement le désir de voir les RR. PP. Trappistes s'établir au Lac St-Jean ; et Elle a accordé une bénédiction toute particulière à cette belle œuvre.

M. l'abbé Rouleau a été également favorisé d'une audience privée auprès de Sa Sainteté. Le Saint Père a été très satisfait en entendant dire de nouveau que le Gouvernement canadien a confié au clergé la direction des écoles normales dans la Province de Québec.

Sa Sainteté a béni d'une manière spéciale les élèves de l'Ecole Normale et les orphelins des Sœurs de Charité, qui depuis de longues années sont l'objet d'une attention particulière de la part de M. l'abbé Rouleau.

(Semaine Religieuse, de Québec.)

NÉCROLOGIE.—Mgr de Charbonnel, second évêque de Toronto, de 1830 à 1860, est décédé à Lyon, le 29 du mois dernier. Prêtre de Saint-Sulpice et ancien professeur de théologie à Lyon, il vint au Canada en 1839. Nommé évêque de Toronto, il fut consacré à Rome par Pie IX lui-même, le 26 mai 1850, et résigna en 1869, puis il entra dans l'ordre des Capucins, à Lyon où il est mort.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE 1871 A 1881.—A la veille d'un nouveau recensement, il n'est pas sans intérêt de rappeler la proportion dans laquelle la population avait augmenté de 1871 à 1881, dans les différentes provinces de la Confédéra-

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.
Président et Directeur-Gérant
12 juillet 1890

C. M. B. A.



Succursale 101, C. M. B. A.
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les assemblées ont lieu, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

Les officiers sont :

Aviser spirituel :—Révd Messire F.-X. Cloutier.

Président :—Charles-Dupont Hébert.

1er Vice-Président :—J. A. Lantier.

2e Vice-Président :—Philippe E. Paneton.

Secrétaire-Archiviste :—John O. Désilets.

Asst. - Sec. - Archiviste :—L. Ernest Trottier.

Secrétaire-Financier :—Napoléon Dagneau.

Trésorier :—G. Oscar Bailey.

Commissaire-Ordonnateur :—George Leprohon.

Sentinelle :—Louis Bussault.

Chancelier pro Tempore :—Eusèbe Morrissette.

Syndics :—Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélaïde M. Gauthier et Telesphore Lymburner.

**EXCELLENTES
LUNETTES D'APPROCHE**

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. — Complètes avec pied

**PRIX INOÛI : 40 Fr. plus le
port de 4 kilogrammes**

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan

PARIS

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au
1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU
95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUEBEC.

[Téléphone 390]

CIGARES ET BOISSONS REPAS A TOUTE HEURE
DE PREMIER CHOIX

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DE MOINE

61, place Jacques-Cartier, Félix LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des ba-
teaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ot-tawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUL TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILLIOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

FRANK PENNEE
119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la
Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

Capitaux placés — \$100,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de po-
lices et à leurs ayants-
droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances

souscrites \$1,119,088.00

Assurances en vigueur \$5,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département
français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer
position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM
MICHAUD, HUDON & DALY;

5 juillet 1890—1a

**ASSURANCE
ROYALE CANADIENNE**

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

**LA
NEW YORK**

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au
gouvernement, de 1,064,681.45

Montant d'assurances en
force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

particulière de la part de M. l'abbé Rou-
leau.

(Semaine Religieuse, de Québec.)

NÉCROLOGIE.—Mgr de Charbonnel, se-
cond évêque de Toronto, de 1830 à 1860,
est décédé à Lyon, le 29 du mois dernier.
Prêtre de Saint-Sulpice et ancien professeur
de théologie à Lyon, il vint au Canada en
1839. Nommé évêque de Toronto, il fut
consacré à Rome par Pie IX lui-même, le
26 mai 1850, et résigna en 1869, puis il
entra dans l'ordre des Capucins, à Lyon où
il est mort.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE
1871 A 1881.—A la veille d'un nouveau
recensement, il n'est pas sans intérêt de
rappeler la proportion dans laquelle la popu-
lation avait augmenté de 1871 à 1881, dans
les différentes provinces de la Confédéra-
tion. Ontario avait augmenté de 18.6 0/0 ;
Ile du Prince Edouard, 15.8 0/0 ; Province
de Québec, 14.6 0/0 ; Nouvelle-Ecosse,
13.6 0/0 ; Nouveau-Brunswick, 12.4 0/0 ;
Manitoba, 247.2 0/0 ; Nord-Ouest, 211.0 0/0.
Il y a donc eu augmentation partout pen-
dant cette décade.

Ajoutons pour ce qui regarde la Province
de Québec en particulier, que sur 65 comtés
il y a eu augmentation dans 55 comtés et
diminution dans 10.

Le recensement de 1891 nous donnera
bientôt les chiffres officiels, qui nous rensei-
gneront sur le même mouvement, de 1881
à 1891.

La Rolandrie, petite colonie établie près
de la frontière occidentale de Manitoba,
compte actuellement 85 habitants français.

Près de 1000 colons français sont venus
s'établir au Canada l'année dernière.

La fondatrice du Carmel de Sydney
(Australie), Sœur Marie de la Croix, est
décédée, en février dernier. La fondation
du premier Carmel dans la cinquième partie
du monde est l'œuvre de 14 Carmélites
d'Angoulême, parties en 1885.

Le R. P. Racicot, de la compagnie de
Jésus, est décédé à l'âge de 51 ans. Il est
quelque peu connu à Québec où il a résidé
quelque temps.

Le cardinal Langenieux, archevêque de
Rouen, se préoccupe d'organiser, pour le
mois de septembre prochain, un pèlerinage
à Rome de 20,000 ouvriers, et une réunion
à Reims, en 1896, de tous les évêques fran-

çais, venant célébrer le quatorze centième anniversaire du baptême de la France, en la personne de Clovis.

Léon XIII est entré le 2 mars dernier dans sa 82e année.

La Propagande gèrera dorénavant les fonds de la quête du Vendredi-Saint.

M. l'abbé A. Mottard a été nommé vicaire à Ahmonte, P. O., et M. l'abbé J. Gascon à Ste-Brigitte d'Ottawa.

M. Léon Aubineau, l'un des collaborateurs les plus distingués de l'Univers, est décédé.

M. l'abbé Delisle est transféré du vicariat de Ste Marie de la Beauce à celui de S. Roch de Québec, en remplacement de M. l'abbé G. Brousseau forcé de prendre un repos; et M. l'abbé Derome est nommé vicaire à Thetford Mines.

LA GRIPPE.—Ces jours derniers, la grippe a fait tant de victimes à Chicago que les fabricants de cercueils et les entrepreneurs de pompe funèbre n'ont pu suffire aux enterrements, Au cours d'une semaine, il y a eu 804 décès.

SYMPATHIES DE RACE.—L'on a beau dire, les sympathies de race ne s'effacent pas. Ainsi, tout naturalisés sujets américains qu'ils soient, les Italiens résidant aux Etats-Unis demeurent Italiens de cœur comme d'origine et ils prennent fait et cause pour le gouvernement Italien contre le gouvernement de Washington, à l'occasion des massacres qui ont eu lieu à la Nouvelle-Orléans. Les Etats-Unis d'Amérique ne sont donc pas aussi unis que leur nom l'indique. Il y a là trop de races diverses et ce serait folie de croire à une fusion possible de ces races, fusion effaçant le cachet distinctif et les aspirations particulières de chacune de ces races. Le démembrement se fera un jour qui n'est peut-être pas éloigné, et alors à l'eau la grrrrrrrrande république!

ABONNÉS NOUVEAUX

HULL, P. Q.—Lors de notre visite aux succursales, la ville de Hull nous avait fourni à elle seule TRENTE-DEUX nouveaux abonnés. Mais l'activité généreuse de Mr.

PHOTOGRAPHIES

AVANTAGES EXCEPTIONNELS

Offerts au public de la ville et de la campagne.

C'est avec un grand plaisir que nous annonçons à nos lecteurs et au public en général que M. Georges-Arthur GAUTHIER dit LAROUCHE, Professeur, chez les Frères de la Doctrine Chrétienne à Saint-Roch, s'étant muni de bons instruments photographiques, s'occupera plus que jamais de photographie comme amateur, promettant de donner pleine et entière satisfaction à tout le monde. Il recevra avec plaisir toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner d'ici au temps des vacances au

No 100 RUE DU PONT,

entre 11½ heures A. M. à 12½ heures P. M. et depuis 7½ heures P. M., M. GAUTHIER dit LAROUCHE, pendant les mois de Juillet et d'Août, travaillera dans les campagnes avec bonnes conditions.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 13

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie

C. M. B. A.



CATHOLIQUES, RALIEZ-VOUS!

Raliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

E. A. CARD, Archevêque de Québec;
C. E. FABRE, Archevêque de Montréal;
J. T. DUMAS, Archevêque d'Ottawa;
L. F. LAFLÈCHE, Evêque des Trois-Rivières;
L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe;
ANTOINE RACINE, Evêque de Sherbrooke;
N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke;
L. S. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi;
EPIPHANE GRAVEL, Evêque de Nicolet;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALIEZ-VOUS

Raliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :

Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$4 50
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et coûtent aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assurance.	
De 15 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 50	
De 30 à 35 ans,	" 19 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 00	
De 40 à 45 ans,	" 25 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans,	" 26 00	" 13 00	

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? Désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, député suprême, leur en a présenté des spécimens. Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 ct., le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur. Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres par un fète; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHOT

Membre de la succursale No. 191.

13 déc., 6 m.

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de

Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHÈQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal L'Association.

Unis demeurent Italiens de cœur comme d'origine et ils prennent fait et cause pour le gouvernement Italien contre le gouvernement de Washington, à l'occasion des massacres qui ont eu lieu à la Nouvelle-Orléans. Les États-Unis d'Amérique ne sont donc pas aussi unis que leur nom l'indique. Il y a là trop de races diverses et ce serait folie de croire à une fusion possible de ces races, fusion effaçant le cachet distinctif et les aspirations particulières de chacune de ces races. Le démembrement se fera un jour qui n'est peut-être pas éloigné, et alors à l'eau la grrrrrrande république !

ABONNÉS NOUVEAUX

HULL, P. Q.—Lors de notre visite aux succursales, la ville de Hull nous avait fourni à elle seule TRENTE-DEUX nouveaux abonnés. Mais l'activité généreuse de Mr. V.-E. Godbout, le populaire président de la succursale de la C. M. B. A., de cet endroit, n'est jamais en repos. Qu'il veuille bien agréer nos remerciements pour l'obligeance qu'il a eu de nous adresser cette nouvelle liste d'abonnés dont les noms suivent :

Joseph Larose ; Jean-Baptiste Larose ; Arsène Viau ; Guillaume Barette ; Joseph Bourque ; Téléphore Madore ; Révd. Père Provost, Ptre, O. M. L., chapelain de la succursale ; D. B. Simon ; L. J. W. Hudon ; A. F. Richard ; Moïse Trudel ; en tout ONZE nouveaux abonnés. La seule succursale de Hull a fourni déjà QUARANTE-TROIS abonnés à l'Association !

Merci à nos amis et frères de Hull.

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada. . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1900. 1a

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émisées au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1900. 1a

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

154 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION et TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Général

12 juillet 1900

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré ; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime ? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société ? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence : tant que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre mort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous avez promise à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles : hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en pleine jouissance de la vie, et y être ramenés morts avant la fin de la journée ? Lisez les journaux et réfléchissez sérieusement au grand nombre de morts subites qui arrivent tous les jours, presque toutes les heures, même parmi vos parents et amis. Vous assurez votre maison, votre ménage, etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la proie de l'incendie. Ne devez-vous pas encore plus assurer votre vie afin de pouvoir au moins laisser à votre famille les moyens de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lecteurs. Travaillez avec vos amis et vos voisins à de nouvelles succursales, ou bien ne tardez pas à vous faire admettre dans celles qui sont à votre portée. Vous, épouses et mères de famille qui êtes les plus intéressées, induisez vos époux et vos enfants à faire partie de cette association qui est strictement catholique et dans laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour entrer comme dans toutes les sociétés secrètes dont elle a pour mission de combattre les effets pernicieux.

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES, PAMPHLETS, FACTURES, BLANCS DE CHEQUES, BLANCS DE BILLETS, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES D'AFFAIRES, CIRCULAIRES, TÊTE DE COMPTES ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des **taux** spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, convents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaint de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambrées sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

Membres de la C. M. B. A., Forestiers catholiques, associés des Unions St-Joseph, St-Thomas, St-Pierre, St-Antoine de Padoue, Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, membres de la Société Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés catholiques de bienfaisance, notez bien ceci : à l'avenir, pour vous tous, le prix d'abonnement ne sera plus que d'un écu (\$0.50) par an.

Veillez faire remise à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

Cadeaux ! Cadeaux !
NOËL ET JOUR DE L'AN

Veillez vous faire de gentilles et durables
étiquettes. Allez voir l'établissement du
C'est la que pour les

ESSAYEZ LE CIGARE
C. M. B. A.

C. M. B. A.



Succursale 101, C. M. B. A.
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les assemblées ont lieu, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

Les officiers sont :
Aviser spirituel :—Révd Messire F. X. Cloutier.

Président :—Charles-Dupont Hébert.
1er Vice-Président :—J. A. Lantier.
2e Vice-Président :—Philippe E. Pan-
neton.

Secrétaire-Archiviste :—John O. Dé-
silets.

Asst. - Sec. - Archiviste :—L. Ernest
Trottier.

Secrétaire-Financier :—Napoléon Da-
gneau.

Trésorier :—G. Oscar Bailey.
Commissaire-Ordonnateur :—George
Leprohon.

Sentinelle :—Louis Dussault.
Chancelier *pro tempore* :—Eusèbe
Morrisette.

Syndics :—Eusèbe Morrisette, J. A.
Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M.
Gauthier et Téléphore Lymburner.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.

Chambre, cuisines, meubles à

FUMEZ LE CIGARE
C. M. B. A.

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-och de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions : livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-proprétaire :—
M. Philippe Masson, No.
59 rue St-Joseph, à St-
Roch de Québec.

NEW - YORK
LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

ESSAYEZ LE CIGARE
FUMEZ LE CIGARE

5

St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

Cadeaux! Cadeaux!
NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix. LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINE, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au

1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU

**95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUEBEC.**

[Téléphone 390]

**ASSURANCE
ROYALE CANADIENNE**

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau:

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

**FUMEZ le CIGARE
C. M. B. A.**

Commissaire-Ordonnateur:— George Leprohon.
Sentinelle:—Louis Dussault.
Chancelier *pro tempore*:— Eusèbe Morrissette.
Syndics:—Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M. Gauthier et Téléphore Lymburner.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

**58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL**

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

Le prix d'abonnement à ce journal est de \$1.00 par an pour tout le monde, excepté pour les membres de la C. M. B. A. et les membres des autres associations catholiques de bienfaisance pour lesquels le prix d'abonnement ne sera plus à l'avenir que d'un écu (\$0.50) par an.

Faire remise à M. P. Masson, directeur-propriétaire de l'Association, 59 rue St-Joseph, à Saint Roch de Québec.

M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

**NEW - YORK
LIFE**

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24
Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87
Nouvelles Assurances souscrites \$1,119,088.00
Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURYE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY;

5 juillet 1890—1a

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DE MOINE

64, place Jacques-Cartier, FAIX LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

**ARE
G.
M.
B.
A.**

FEUILLETON

CONFESSIONS D'UN OUVRIER

(suite)

VII

—Souviens-toi de ce que je t'ai dit, *cote-rie*, reprit-il avec une bonhomie familière, et, au lieu d'avoir de l'envie, tâche d'avoir un peu d'honnête ambition. Ne perds pas ton temps à maugréer contre ceux qui sont en haut, travaille plutôt à te filer une corde pour les rejoindre ; si je peux jamais t'y aider, tu n'auras qu'à dire, je prêterai les premiers brins de chanvre !

Je le remerciai très brièvement, et je me hâtai de sortir. Lorsque nous fûmes dans la rue, Mauricet éclata de rire.

—Eh bien, en voilà une humiliation pour un savant comme toi ! s'écria-t-il ; était-il donc fier de t'avoir mis à *quia* !

Et comme il vit que je faisais un mouvement d'impatience :

—Allons, vas-tu *t'ostiner* pour une pareille farce ? ajouta-t-il amicalement ; le bourgeois a plaidé sa cause, c'est trop juste ; mais il aura beau dire, quoiqu'on n'ait pas équipage, on connaît les couleurs ! un millionnaire, vois-tu, ça ne se *construit* ni avec les compas ni avec la tire-lignes.

—Et avec quoi donc ? demandai-je.

—Avec les écus !

Je fus cette fois de l'avis du maître compagnon ; mais malgré mon dépit, la leçon de l'entrepreneur avait porté coup ; quand je me retrouvai de sang-froid j'arrivai à penser que la raison pourrait bien être de son côté ! Ceci avait donné comme une secousse à mon esprit ; je repris mon activité d'autrefois ; convaincu de la nécessité d'apprendre, je revins au goût d'étudier. Le difficile était de s'en procurer les moyens ! Bien qu'il m'en coûtât de retourner vers l'entrepreneur à qui j'avais laissé un mauvais souvenir, je me décidai à lui rappeler sa proposition de me venir en aide. Il me reçut bien, s'informa de ce que je savais, et m'adressa à un toiseur qu'il employait. Celui-ci m'admit gratuitement à une classe du soir, où venaient quelques jeunes gens auxquels il enseignait la géométrie et le dessin linéaire.

—Et pourquoi penser d'avance à ces cruelles séparations ? demandai-je.

—Pourquoi ? répéta Mauricet, pour ne pas être pris sans vert, mon petit ; pour se raffermir le cœur et se conduire en homme quand vient le moment ! Dans la vie, vois-tu, il ne s'agit pas de jouer à cache-cache avec la vérité ; les braves gens ne mentent ni aux autres, ni à eux-mêmes.— D'ailleurs, ajouta-t-il avec émotion, de penser à la mort, c'est toujours *sain* ! Qu'on parte ou qu'on voie partir, on veut laisser un bon souvenir à celui qui s'en va ou à celui qui reste, et on devient meilleur. Maintenant que tu es averti, je gage que tu t'occuperas plus de Madeleine, et que tu voudras lui faire une belle soirée après un si mauvais jour.

Mauricet avait raison : un avertissement eut pour résultat de me faire retourner plus souvent à la ferme et de rappeler constamment mon devoir. A chaque voyage j'apportais pour la mère ce que je savais de son goût, et elle me remerciait en m'embrassant comme elle ne m'avait jamais embrassée. Peut-être bien sentait-elle aussi la vie s'en aller, et se reprenait-elle de cœur à ceux qu'elle était près de quitter.

—Tu veux me faire remercier le bon Dieu d'être vieille ! me disait-elle à chaque soin que je prenais d'elle.

Puis elle se mettait à me parler de sa jeunesse, des premières années de son mariage, de mon enfance. Elle se rappelait tout ce que j'avais fait et tout ce que j'avais dit depuis le jour de ma naissance : c'était pour elle l'histoire du monde. Geneviève écoutait aussi attentivement que si on lui eût raconté la vie de Napoléon ! Toujours alerte, toujours chantant, elle apportait avec elle la gaieté. La vieille aveugle la grondait toujours, mais de ce ton qui veut dire que c'est seulement pour s'occuper de vous, et quand nous étions seuls, elle répétait :—C'est la fille cadette du bon Dieu ! Geneviève, qui l'attendait quelquefois, n'en faisait point semblant, afin de laisser à la bonne femme le plaisir de gronder.—Cependant, à mon dernier voyage, elle m'avait paru inquiète.

—La mère Madeleine ne va pas bien, me dit-elle au moment du départ.

—Hélas ! mon Dieu ! je l'ai bien vu, répondis-je ! mais elle prétend ne pas souffrir et refuse de voir un médecin.

—Elle a peut-être raison, dit la jeune

moi me traversa subitement l'esprit. L'idée que j'allais la perdre, sans avoir reconnu tant de bonté, me frappa comme un couteau ; je poussai un grand cri, et je me jetai dans ses bras.

Allons, Pierre, n'aie pas de chagrin, me dit-elle très-bas ; je meurs contente puisque je t'ai vu.

Je sentis qu'il me fallait me rendre maître de ma peine, et je m'assis près du lit en cherchant à donner des espérances ; mais elle ne voulut pas m'écouter.

—Ne perdons pas le temps à nous tromper, me dit-elle d'une voix toujours plus faible ; je veux te dire mes dernières volontés ; appelle Geneviève.

La jeune fille s'approcha : la malade lui donna les clefs de son armoire en demandant plusieurs choses qu'elle désigna : c'était une montre qui avait appartenu à mon père, des boucles d'oreilles de son mariage, un petit gobelet en argent et quelques bijoux. Elle fit ranger le tout sur son lit ; appela l'un après l'autre, les gens de la maison, et donna quelque chose à chacun. La mère Riviou eut le gobelet d'argent, elle me remit la montre et voulut que Geneviève mit les boucles d'oreilles. Elle choisit ensuite le drap dans lequel on devait l'ensevelir, dit comment elle voulait être entermée, et demanda qu'il y eût sur sa tombe une pierre taillée par moi-même.

Nous écoutions en retenant nos pleurs à grand-peine, et promettant tout ce qu'elle demandait. Ce fut alors que le prêtre arriva. J'avais le cœur trop plein ; je sortis pour aller pleurer derrière la maison.

Je crois que j'y restai longtemps, car lorsque je rentrai il faisait nuit. Le prêtre n'y était plus. J'entendis Geneviève qui répondait à ma mère. Au premier mot, je compris qu'il était question de moi. La mourante, qui s'inquiétait de me laisser seul au monde, avait communiqué à la jeune fille un souhait auquel celle-ci avait l'air de résister doucement.

—Pierre Henri a trop de sagesse et de bon cœur pour ne pas savoir ce qu'il doit faire, disait-elle d'une voix un peu troublée.

—Mais alors, pourquoi ne veux-tu pas l'épouser ? demanda la malade.

—Je n'ai pas dit cela, mère Madeleine, répondit Geneviève.

—Laissez-moi donc lui parler.

Non, reprit-elle vivement ; aujourd'hui

tout seul vous met au cœur plus de courage ; on commence à penser au lendemain quand on doit y arriver de compagnie ; en sentant que désormais on est deux, on noue plus ferme les cordes de son échafaudage, et on ajoute un étançon pour plus de sûreté. Depuis mon premier jour de noces, j'ai bien eu des soucis ou des humeurs noires ; plus d'une fois, sous la charge lourde de la famille, j'ai senti que les bretelles me tiraient à l'épaule ; mais quand je suis revenu de bon sens, j'ai toujours trouvé que le mariage était une sainte et brave chose, le meilleur secours contre les mauvais coups du sort, et, pour tout dire, la véritable force des hommes de bonne volonté.

Aussi faut-il savoir y mettre du choix. Avant d'appeler ainsi dans votre vie un autre vous-même, qui devient comme votre ombre vivante, il est bon de lui regarder à la tête et au cœur, de s'assurer qu'on aura près de soi, dans la maison, une seconde conscience et non pas un tentateur. Si, pour un associé d'affaire, on hésite de peur qu'il ne vous prenne votre crédit et votre argent, qu'est-ce donc pour un associé d'existence, qui peut vous prendre votre repos et votre honneur ? A dire le vrai, les femmes qui tournent ainsi contre vous sont le petit nombre : presque toutes apportent au ménage pour le moins autant de droiture, de bonne conduite et de dévouement que le mari. Elles peuvent avoir plus de menus défauts, mais elles ont bien moins de vices ; il est rare de les trouver endurcies dans le mal ; encore, si cela arrive, ne le sont-elles, le plus souvent, que par notre faute.

Ceux qui vivent au-dessus de nous, dans une aisance qui leur est venue d'héritage ou que le travail leur gagne sans trop de peine, ne savent pas tout ce que vaut une brave femme d'ouvrier. Ce n'est pas seulement la ménagère de notre pain, c'est la ménagère de notre courage et de notre probité. Que de tentations entrent au logis, si elle n'était point là pour leur fermer la porte ! que de laides idées qui n'osent pas naître parce que son regard va jusqu'au fond de nous ! L'embarras d'avouer une mauvaise intention nous force souvent de rester honnêtes ; car ce n'est pas chose si facile qu'on croirait de s'avouer, l'un à l'autre sa méchanceté et de marcher à deux dans le mal. Quoi qu'on fasse, la hardiesse n'est point égale ; il y en a toujours un qui s'inquiète, qui tire en arrière, et c'est la femme le plus souvent. D'habitude, où on

Je fus cette fois de l'avis du maître compagnon ; mais malgré mon dépit, la leçon de l'entrepreneur avait porté coup ; quand je me retrouvai de sang-froid j'arrivai à penser que la raison pourrait bien être de son côté ! Ceci avait donné comme une secousse à mon esprit ; je repris mon activité d'autrefois ; convaincu de la nécessité d'apprendre, je revins au goût d'étudier. Le difficile était de s'en procurer les moyens. Bien qu'il m'en coûtât de retourner vers l'entrepreneur à qui j'avais laissé un mauvais souvenir, je me décidai à lui rappeler sa proposition de me venir en aide. Il me reçut bien, s'informa de ce que je savais, et m'adressa à un toiseur qu'il employait. Celui-ci m'admit gratuitement à une classe du soir, où venaient quelques jeunes gens auxquels il enseignait la géométrie et le dessin linéaire.

Je ne me fis d'abord remarquer que par ma bêtise et ma maladresse ; il fallait toujours m'expliquer deux fois ce que les autres comprenaient au premier coup ; ma main, habituée à manier la pierre, perçait le papier ou écrasait les crayons ; je ne suivais le dernier élève que de très-loin ! Cependant, peu à peu, et à force de persévérance, la distance s'amointrit, et j'arrivai tout doucement à prendre le niveau.

VIII

Ma vie se passait tranquillement entre le travail du chantier et celui de la classe. De temps en temps j'allais voir la mère à Lonjumeau et Geneviève m'apportait de ses nouvelles. Depuis quelques mois les forces de l'aveugle baissaient sensiblement : elle ne quittait presque plus son fauteuil, et ses idées n'étaient plus aussi nettes. Mauricet en fut frappé comme moi.

—La quenouille s'embrouille, me dit-il avec sa brusquerie ordinaire : gare la fin de l'écheveau !

Je repoussai cette sinistre prédiction avec une sorte de colère.

—De quoi ! de quoi ! reprit le maître compagnon, est-ce que tu penses que la chose me sourit plus qu'à toi ? Mais l'avenir est comme les hommes, faut toujours le regarder en face. Voilà-t-il pas une belle avance de fermer les yeux pour ne pas voir le mal qui vient ? On a beau s'aïmer, mon pauvre *fieu*, un jour ou l'autre faut qu'on se quitte ; tant mieux pour ceux qui partent les premiers.

Je n'étais pour elle l'histoire du monde. Geneviève écoutait aussi attentivement que si on lui eût raconté la vie de Napoléon ! Toujours alerte, toujours chantant, elle apportait avec elle la gaieté. La vieille aveugle la grondait toujours, mais de ce ton qui veut dire que c'est seulement pour s'occuper de vous, et quand nous étions seuls, elle répétait :—C'est la fille cadette du bon Dieu ! Geneviève, qui l'attendait quelquefois, n'en faisait point semblant, afin de laisser à la bonne femme le plaisir de gronder.—Cependant, à mon dernier voyage, elle m'avait paru inquiète.

—La mère Madeleine ne va pas bien, me dit-elle au moment du départ.

—Hélas ! mon Dieu ! je l'ai bien vu, répondis-je ! mais elle prétend ne pas souffrir et refuse de voir un médecin.

—Elle a peut-être raison, dit la jeune fille ; ça ne ferait que l'attrister.

Nous échangeâmes un soupir et je partis le cœur serré.

Le surlendemain, j'étais au nouveau bâtiment, sur le plus haut échafaudage, quand je m'entendis appeler. Je regardai en bas, et mon sang s'arrêta : c'était Geneviève.

—Comment va la mère ? lui criai-je.

—Mal, répondit-elle d'une voix altérée.

En un instant je fus descendu.

—Elle veut vous voir, reprit Geneviève précipitamment ; venez tout de suite ; le médecin a dit que c'était pressé.

Nous partîmes sur-le-champ. Jamais route ne m'avait paru si longue. Il me semblait que les chevaux marchaient moins vite, que le cocher s'arrêtait plus souvent. J'aurais voulu connaître au juste l'état de la vieille mère, et je n'osais interroger Geneviève. Nous arrivâmes enfin à Lonjumeau. Je pris la route de la ferme presque en courant. . . . La mère Riviou n'était pas aux champs selon l'habitude ; je l'aperçus à la porte qui avait l'air d'attendre, ce qui me parut un mauvais signe. Elle s'écria en me voyant ; je la regardai d'un air qu'elle comprit ; car elle s'empressa de me dire :

—Entrez, elle demande après vous !

Je trouvai la mère au plus mal ; cependant elle me reconnut et me tendit ses deux mains. Je ne puis dire ce qui se passa alors en moi ; mais quand je la vis ainsi, les traits couleur de plomb, l'œil luisant et les lèvres agitées par le frisson de la mort, le souvenir de tout ce qu'elle avait fait pour

sortir pour aller pleurer derrière la maison. Je crois que j'y restai longtemps, car lorsque je rentrai il faisait nuit. Le prêtre n'y était plus. J'entendis Geneviève qui répondait à ma mère. Au premier mot, je compris qu'il était question de moi. La mourante, qui s'inquiétait de me laisser seul au monde, avait communiqué à la jeune fille un souhait auquel celle-ci avait l'air de résister doucement.

—Pierre Henri a trop de sagesse et de bon cœur pour ne pas savoir ce qu'il doit faire, disait-elle d'une voix un peu troublée.

—Mais alors, pourquoi ne veux-tu pas l'épouser ? demanda la malade.

—Je n'ai pas dit cela, mère Madeleine, répondit Geneviève.

—Laissez-moi donc lui parler.

—Non, reprit-elle vivement ; aujourd'hui il n'a rien à vous refuser, et plus tard il pourrait se repentir. Il ne faut pas qu'il se décide pour vous. . . ni pour moi, bonne mère ; il doit choisir selon son goût et sa volonté. . . . Quoi qu'il fasse, vous savez bien que je serai toujours prête à le servir.

—Jésus ! murmura ma mère plaintivement ; j'attendais encore pourtant cette joie sur la terre.

—Et vous l'aurez s'il ne dépend que de moi, m'écriai-je en m'approchant du lit ; personne ne peut craindre que je me repente, car votre choix est mon choix.

Voilà comme j'ai épousé Geneviève, et je puis dire que ça été le dernier bienfait de celle qui m'avait mis au monde.

Elle mourut le lendemain, quand midi sonnait, en tenant ma main et celle de Geneviève. Que Dieu la récompense de ce qu'elle a souffert et la dédommage de ce que je n'ai pu lui rendre ! Une mère est trop forte créancière pour que ses enfants la paient jamais ici-bas.

IX

Mon mariage avec Geneviève fut le terme de mes études. Jusqu'alors j'avais travaillé à devenir capable ; une fois chef de famille, je m'occupai à tirer parti de ma capacité.

Pour celui qui a vécu dans l'ordre et le travail, cette entrée en ménage est une grande joie et un grand encouragement. L'idée qu'on ne se fatigue plus pour soi

Ceux qui vivent au-dessus de nous, dans une aisance qui leur est venue d'héritage ou que le travail leur gagne sans trop de peine, ne savent pas tout ce que vaut une brave femme d'ouvrier. Ce n'est pas seulement la ménagère de notre pain, c'est la ménagère de notre courage et de notre probité. Que de tentations entreraient au logis, si elle n'était point là pour leur fermer la porte ! que de laides idées qui n'osent pas maître parce que son regard va jusqu'au fond de nous ! L'embarras d'avouer une mauvaise intention nous force souvent de rester honnêtes ; car ce n'est pas chose si facile qu'on croirait de s'avouer, l'un à l'autre sa méchanceté et de marcher à deux dans le mal. Quoi qu'on fasse, la hardiesse n'est point égale ; il y en a toujours un qui s'inquiète, qui tire en arrière, et c'est la femme le plus souvent. D'habitude, où on l'écoute, tout va en droite ligne et sûrement.

Pour ma part, j'avais eu la main heureuse. Je trouvais dans Geneviève ce que j'avais espéré, et au delà. Telle que je l'avais vue le premier jour, telle je la vis après le mariage, telle elle est toujours restée. Je lui confiais tous mes projets, je lui racontais toutes mes affaires, et elle me donnait ses conseils sans trop en avoir l'air. A mon idée, la plus grande joie du ménage est dans cette confiance qui fait que le cœur est, comme la bourse, toujours en commun. Que vous ayez de la tristesse, de la colère ou de l'espoir, vous trouvez du moins quelqu'un pour en prendre sa part ; vous ne laissez pas grandir en vous-mêmes tous ces petits ruisseaux qui, à la longue, forment un étang et emportent la chaussée. Ce qui vous arrive chaque jour par le courant de la vie, s'en va par les confidences, comme par un trop plein, et, de cette manière l'âme garde à peu près son niveau.

(à suivre)

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.